

**PROJET PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six le 9 juin à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 2 juin 2026

Présents : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Isabelle CARRON-BLANC Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE - Serge GIDEMANN - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Valentin MAGNIAT - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

Procurations : Mme Laurence DELBECQ à M. Guillaume LUYTON

Excusés : Mme Laure BERTHELOT – M. Vincent LACAZE

Secrétaire de séance : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :

- **DIA :**

➤ Non usage du droit de préemption pour 6 DIA : 990 Route des Simards

900 Route de Moras

225 Chemin des Collières

555 Route de la Valloire

Les Rochers

Bellangeon

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Votants : 17 Pour : 17

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION IME ST-UZE ADAPEI 26 - INTERVENTION DE
CHRISTEL AVIGNON BELKHIR**

Il est exposé ce qui suit :

Nous avons reçu la demande de subvention de l'ADAPEI pour l'Institut Médico Educatif de St-Uze.

Il est proposé de verser la même subvention qu'en 2025 soit 100 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 100 € à l'ADAPEI pour l'année 2026.

Votants : 17 Pour : 17

OBJET : VENTE PARCELLES AD 606 ET AD 603 ROUTE D'EPINOUZE / AVENUE DES PINS - INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

Suite au document d'arpentage transmis par le géomètre, il convient de prendre une délibération actant la nouvelle numérotation des parcelles vendues (la parcelle AD 603 pour 3a11ca et la parcelle AD 606 pour 34ca) au prix de 30 000 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver la vente des parcelles AD 603 et AD 606,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Votants : 17 Pour : 17

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVERSEE DU VILLAGE – Choix du mobilier urbain (bancs et fauteuils)

Un mail sera envoyé à l'ensemble du conseil municipal pour que chacun fasse son choix. Un retour est demandé pour fin de semaine prochaine.

LA POSTE

Difficile de garder la poste sur la commune (baisse de la fréquentation).

Proposition de donner ce service à la commune (La Poste Agence Communale).

Une étude de faisabilité sera réalisée.

PRINTEMPS DES AIDANTS

Pas beaucoup de monde compte tenu des fortes chaleurs.

Point positif : Création de liens.

AMASCENE

Bien passé. 1300 personnes sur les 2 jours.

Bilan positif.

Remerciements à la municipalité et aux services techniques.

COLLECTE ALIMENTAIRE AU PROFIT DU CCAS

Une bonne participation.

5 enfants du CME étaient présents.

SOIREE AU VILLAGE

La première soirée au village se tiendra ce vendredi, le 12 juin. La buvette est tenue par l'association du tennis.

FETE DU PARC :

La fête du Parc aura lieu le 3 juillet 2026 avec le marché de la communauté de communes. Démonstration des associations : BMX, Self Défense (à confirmer), Danse des Collines et le Petit Magicien.

Le livre de la commune sera vendu ce jour-là (20 € pièce).

UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE ANNEXE

Un courrier va être envoyé aux associations, écoles et collège qui utilisent au quotidien la salle polyvalente et la salle annexe pour leur rappeler :

- L'importance de bien fermer à clef l'ensemble des portes après utilisation afin d'éviter d'éventuelles intrusions, dégradations ou vols,
- De vérifier que les robinets d'eau soient bien fermés et que les éclairages soient éteints lorsqu'ils ne sont pas nécessaires afin de réduire les consommations.

90 ANS DU BASKET

Ce samedi 13 juin, l'association de basket de Saint Sorlin fête les 90 ans du club.

L'ensemble du conseil municipal est invité à partir de 13h30. Les discours auront lieu quant à eux à 18h30.

Pour rappel, l'association compte 200 licenciés et 20 encadrants.

ELECTROLAPSE : 6^e édition du festival les 21 et 22 août 2026.

FETE DE LA MUSIQUE : le vendredi 19 juin à Bancel

ECOLES

Le spectacle de fin d'année de l'école publique est prévu le vendredi 26 juin.

Le spectacle de fin d'année de l'école privée est prévu le samedi 27 juin.

Exercice incendie sur le temps de cantine fait le mardi 9 juin avec les Pompiers de la Valloire : évacuation rapide et très bien gérée par les agents du service périscolaire.

VIDÉOPROTECTION

De nouvelles caméras en service (PAV Les Epars, le Silo, les Gauds, Bâtiment Gruel et le PAV des Maubels).

INSTALLATION DES SYNIDCATS

Syndicat des Eaux (SIEPVG) : Ludovic LACROIX, vice-président,

SCOT : Guillaume LUYTON, vice-président.

TRAVAUX

Sur la route d'Épinouze, les travaux des réseaux seront finis en fin de semaine prochaine.

Fin des travaux prévus fin d'année 2026.

DÉMOLITION

Dépollution terminée. Les premières maisons commencent à être démolies à compter de ce jour.